



FICHE DE POSTE INFIRMIER ANESTHESISTE

FONCTIONS : **INFIRMIER ANESTHESISTE DANS UN ETABLISSEMENT SANITAIRE ET SOCIAL**
AUTRES APPELLATIONS COURANTES : **IADE.**

SPECIFICITES DANS LE METIER :

Peut être chargé de missions extérieures à son service ou pôle d'affectation.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Préparation et réalisation des actes d'anesthésie effectués dans les différents sites d'anesthésie (bloc, endoscopie, radio, maternité) en collaboration et sous la responsabilité d'un médecin anesthésiste.
- Participation à la réalisation des péridurales obstétricale
- Gestion et distribution des produits sanguins labiles sous la responsabilité du médecin de l'hémovigilance et en collaboration avec l'établissement français du sang.
- Accueil des patients au bloc opératoire en partenariat avec l'infirmière de bloc
- Transfert des patients en salle de réveil avec l'infirmière de bloc
- Application des protocoles d'anesthésiovigilance, matériovigilance, hémovigilance.

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Cadre de santé anesthésie pour la prise en charge par poste d'anesthésie, l'organisation des activités, l'anesthésiovigilance.
- Cadre de santé de bloc pour la programmation
- Responsable du dépôt transfusionnel pour la distribution et la réception des produits sanguins labiles.
- Médecin anesthésistes pour la réalisation des actes.
- Personnel infirmier de salle de surveillance post-interventionnelle.
- Personnels médicaux et infirmiers pour la réalisation d'actes à compétences valorisées.

SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Prise en charge d'un poste d'anesthésie : sécurisation par check-list avant et après chaque patient.
- Optimiser l'utilisation des éléments de l'anesthésie.
- Utilisation de l'outil informatique
- Préparation et réalisation d'une induction, conduite d'une anesthésie et du réveil.
- Conduite d'une réanimation en partenariat avec le médecin responsable dans le cadre de l'urgence.
- Informations et formations sur les techniques « nouvelles » auprès des personnels chargés de leurs mises en œuvre.
- Participation à la matériovigilance, pharmacovigilance, anesthésiovigilance, hémovigilance : en ce qui concerne la mise en application des protocoles, la détection et transmissions des problèmes.
-

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE DU METIER

- Astreintes en anesthésie
- Astreintes en hémovigilance

GRH/T/102 V1 OCT12